|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **C:\Users\Edith\Documents\02-perso\Jumelage Le Vesinet\Logo\logo-comite-word.jpg** | **Comité de Jumelages du Vésinet** |  |

**Conditions de stage à Outremont (Québec)**

* **Être résident au Vésinet au moment du dépôt de la candidature**
* **Être adhérent au Comité de Jumelages du Vésinet** (cotisation : 20€ par an et par famille)
* **Avoir 18 ans minimum**
* **Avoir un passeport valide 6 mois après la fin du voyage**
* **Période du séjour :** 8 semaines de la dernière semaine de juin à la mi-août
* **Inscriptions :** en raison des délais administratifs, les demandes de candidature doivent nous parvenir au plus tard début janvier. Les candidats seront reçus par 1 ou 2 membres du bureau du Comité de Jumelages pour présenter leur candidature.

**Comment déposer sa candidature :**

* Remplir la fiche de candidature disponible sur notre site, **avec photo d’identité récente**
* Signer le formulaire conditions de stage
* Fournir une lettre de motivation
* Régler les frais de dossier : 70€
* Payer la cotisation annuelle en cas de nouvelle adhésion : 20€

Merci de régler par chèque à l’ordre du Comité de Jumelages.

* **Le dossier de candidature complet doit être :**
	+ **Déposé au Comité de Jumelages sous forme papier (avec le règlement de 70€ pour les frais de dossier) pendant une de nos permanences ou au FORUM 3 Avenue des Pages 78110 LE VESINET**
	+ **Envoyé scanné par mail dans son intégralité (excepté le règlement) à :**

**jumelages.levesinet@gmail.com** **Cc. amborderie@gmail.com**

**Merci d’envoyer des fichiers séparés pour**

1. **la fiche de candidature**
2. **la lettre de motivation**
3. **les conditions de stage à Outremont signées.**
* **Formalités administratives** : seront prises en charge par l’association France Québec qui exige que soient remplis des dossiers très complets, avec des formulaires modifiés chaque année.

L’association gère également la relation avec l’Ambassade du Canada à Paris pour **l’obtention du visa de travail**. Toutefois, les candidats doivent eux-mêmes se connecter au site de l’Ambassade pour remplir et valider leur dossier.

Les candidats doivent également prendre contact directement avec la Caisse de Sécurité sociale des français à l’étranger pour régulariser leur situation au Canada.

Nous ne saurions trop leur conseiller d’être rigoureux dans la procédure et de s’armer de patience.

* **Hébergement** dans le logement du Comité de Jumelage d’Outremont (Résidence Querbes)
* **L**es billets d’avion pour se rendre à Outremont (aéoport de Montréal) sont pris par France Québec pour un départ autour du 20 juin mais sont à la charge des participants
* Autres frais : des frais de dossier sont à régler à France Québec
* Obligatoire : **à leur retour, les jeunes stagiaires rédigeront** **un témoignage : petit texte en Word + photos en format Jpeg, à envoyer en Pièces jointes par mail au Comité de Jumelages.** Ce témoignage sera publié sur le site du Comité de Jumelages.

**Prière de vérifier que vous êtes correctement assuré pendant votre séjour au Canada et de nous fournir le justificatif.**

Les frais de dossier seront encaissés par le Comité de Jumelages dans tous les cas de désistement.

**DROIT A L’IMAGE**

J’autorise / Je n’autorise pas *(barrer la mention inutile*) le Comité de Jumelages à diffuser des photos prises dans le cadre strict du stage sur ses supports de communication.

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Au Vésinet, le :

Nom, prénom en lettres majuscules  Signature